

Financé par



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Retrouvez gratuitement
les BSV sur le site de la
[DRAAF des Pays de la Loire](#)



POLLENIZ
PROTEGER LE VÉGÉTAL ET
NOTRE ENVIRONNEMENT

Retrouvez gratuitement le
BSV JEVI sur le site de
[Polleniz](#)

ACTUALITES

JARDINS ORNEMENTAUX

- Buis - pyrales
- Pins - processionnaires

EN BREF

- Potagers
 - o Aubergines et autres cultures : vigilance acariens - tétranyques tisserands
 - o Choux : piérides et altises
 - o Cucurbitacées : oïdium
 - o Pommes de terre : taupins
 - o Tomates : punaises, *Tuta* et cul noir
- Vergers
 - o Pommiers : carpocapses, tigres et oiseaux
 - o Vigne : oiseaux
- Espaces divers
 - o Voiles d'ombrage au potager

A SURVEILLER

- *Ceratocystis platani*, agent pathogène du chancre coloré du platane

NOTES NATIONALES Biodiversité & Santé des agro-systèmes : **nouvelles notes nationales !**

Trognes, Mares et Pollinisateurs

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus [sur notre site](#).

REJOIGNEZ LE RESEAU D'OBSERVATEURS BSV JEVI

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations biologiques et épidémiologiques issues d'un réseau d'observateurs formés et accompagnés par un animateur régional, rédacteur du BSV. Plus les observateurs sont nombreux et bien répartis sur le territoire, plus le BSV donne une image précise et fiable de la santé des végétaux dans les différents espaces végétalisés (parcs et jardins publics, jardins historiques, terrains de sport, infrastructures, serres de collection, jardins privés, etc.).

Rejoignez le réseau de votre région et participez à l'enrichissement des BSV tout en renforçant vos connaissances en santé et protection des végétaux !

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire



SOMMAIRE

JARDINS ORNEMENTAUX.....	3
Buis.....	3
Pyrales : surveiller l'éclosion puis l'arrivée des chenilles	3
Pins.....	5
Processionnaires : premiers pics de vols atteints	5
EN BREF	6
Potagers.....	6
Aubergines et autres cultures : vigilance acariens - tétranyques tisserands	6
Choux : pontes de piérides signalées et altises en diminution	7
Cucurbitacées : présence d'oïdium toujours constatée	7
Pommes de terre : dégâts à la récolte liés aux taupins.....	8
Tomates : quelques punaises et activité calme pour <i>Tuta</i>	8
Vergers.....	8
Pommiers : carpocapses en diminution – présence de tigres – déprédation par les oiseaux	8
Vigne : déprédations liées aux oiseaux.....	9
Espaces divers	10
Ombrager son jardin.....	10
A SURVEILLER.....	
<i>Ceratocystis platani</i>	11
NOTES NATIONALES BIODIVERSITÉ	12



JARDINS ORNEMENTAUX

Buis

Pyrales : surveiller l'éclosion puis l'arrivée des chenilles

Réseau d'observation

Secteurs d'Erdre et Gesvres et de Derval, Pays Nantais, plateau du Segréen, Haut Anjou, les Mauges, régions d'Angers, de Laval et de Mayenne, Pays Fléchois, cœur du Bocage Vendéen et région yonnaise.

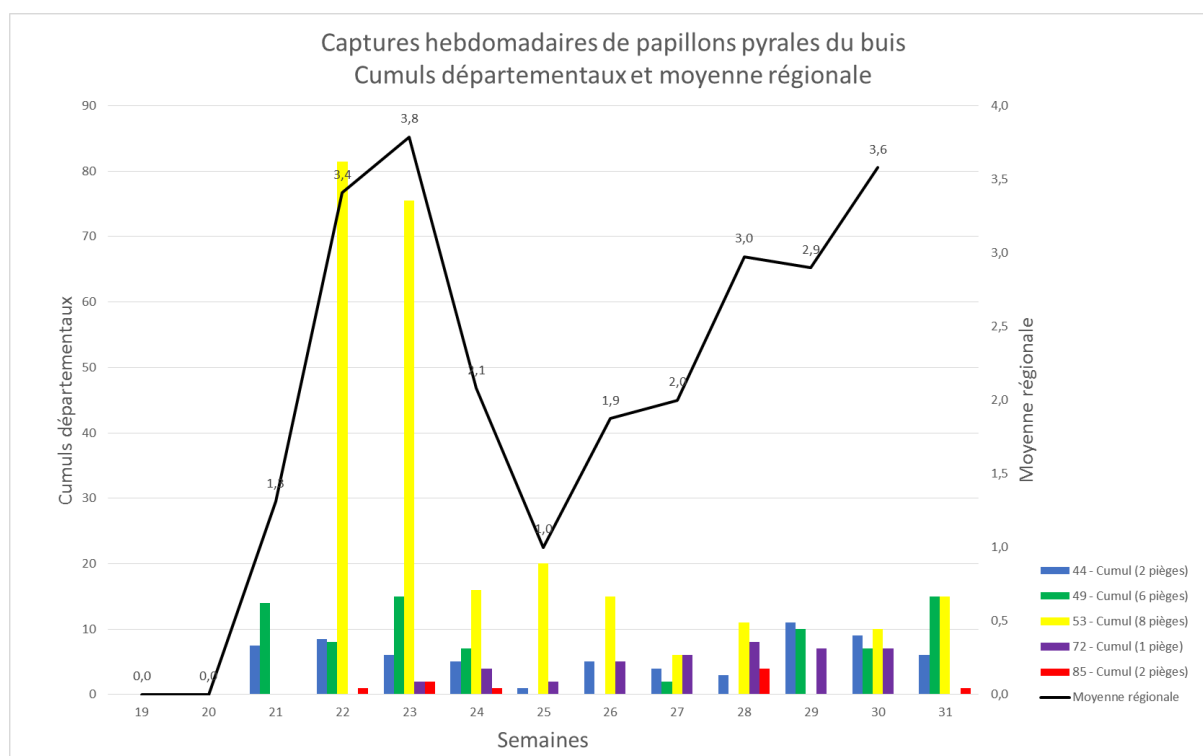
Surveillance

Les pièges installés par les observateurs du BSV JEVI afin de suivre l'évolution des vols du papillon mâle (monitoring) permettent de détecter les émergences de papillons qui n'auraient pas pu être évitées à partir des foyers larvaires et d'anticiper l'apparition de nouvelles générations.

Observations

Après un premier pic de vols fin mai, une nouvelle période plus marquée par les captures de papillons démarre aux environs de la mi-juillet. Néanmoins, ces périodes résultent d'une synthèse régionale et des décalages s'observent localement, selon les jardins. Ainsi, un suivi rigoureux à la parcelle est nécessaire pour ce ravageur.

Par ailleurs, des jardiniers ont observé une importante défeuillaison fin juin.



Analyse et gestion du risque

Il convient de se tenir vigilants vis-à-vis de l'éclosion, puis l'arrivée de nouvelles larves ([cycle biologique ICI, page 4](#)).

Supprimez manuellement les premières chenilles que vous observerez. Inspectez bien l'intérieur de vos buis !

Financé par

En complément de la suppression manuelle des chenilles, la taille (et l'évacuation !) des jeunes rameaux de buis a également montré de bons résultats.



Là où les chenilles sont présentes en grand nombre et avec des défoliations importantes, il est possible de traiter à l'aide de méthodes de biocontrôle. Pour cet usage, il existe des produits à base d'huile essentielle d'orange ou à base de *Bacillus thuringiensis* subsp. *kurstaki* (Btk). Les gestionnaires de JEVI **professionnels** peuvent utiliser également un insecticide de biocontrôle autorisé à base de spinosad.

=> Pour tous ces produits, il convient de vérifier les conditions d'application, notamment en termes de températures (souvent < 25°C).

Une augmentation de cas de grillures foliaires est constatée suite à des traitements (produits à base d'huile essentielle d'orange), en lien avec des végétaux stressés et comportant des taux d'humidité foliaires bas (/sécheresse).

Enfin et dans tous les cas, effectuez vos traitements par temps couvert.

Liste des produits de biocontrôle, ICI

Il est important, pour obtenir une bonne efficacité du traitement, de tailler les buis très touffus avant la pulvérisation et de mouiller le feuillage jusqu'au point de ruissellement. Pour être détruites, les chenilles doivent ingérer suffisamment de produit (dose létale minimale). Il est inutile (et interdit !) de surdoser, mais il faut soigner la qualité de la pulvérisation (homogène, y compris à l'intérieur de la végétation, en utilisant une buse à turbulence et éventuellement avec un agent mouillant).

Attention au lessivage par les pluies, consultez la météo pour intervenir à bon escient. Il faut trois heures au minimum sans pluie après un traitement au Btk pour obtenir l'efficacité escomptée.

De plus, si vous utilisez une seule substance active, il est vivement conseillé de n'effectuer qu'un seul traitement par génération cela dans le but d'éviter d'éventuels phénomènes de baisse d'efficacité progressive du produit sur les populations, à la dose homologuée dans les conditions d'application indiquées. Ainsi, lors de l'observation des premières chenilles et des premiers dégâts, mieux vaut attendre 3-4 jours, afin d'agir sur la majorité des larves. Vous économiserez ainsi des traitements coûteux et, plus généralement, vous préserverez la biodiversité, car des produits comme le Btk visent les larves de tous les lépidoptères (papillons), pas seulement la chenille de la pyrale du buis...

Et toujours pour éviter l'apparition d'éventuels phénomènes de résistance des chenilles de pyrale du buis aux traitements larvicides à base de Bt, il est judicieux pour les gestionnaires de JEVI pro d'alterner d'une fois sur l'autre, un produit autorisé à base de *Bacillus thuringiensis* subsp. *azawai* et de *Bacillus thuringiensis* subsp. *kurstaki*. À noter aussi, la pertinence d'alterner des produits à base de *Bacillus thuringiensis* subsp. *kurstaki* issus de souches différentes (souche ABTS-351, SA-11, SA-12).

Méthodes alternatives



Dans le cadre des travaux SaveBuxus (programme coordonné par Plante et Cité et ASTREDHOR), les éléments pour la gestion des populations de pyrale du buis qui ressortent sont :

- **Prophylaxie**

Supprimer les feuilles mortes et autres débris présents dans, sur, et autour du buis concerné.

Supprimer manuellement ou mécaniquement (appareil à air ou eau sous pression, souffleur ...) les stades du ravageur en présence dans le cas d'une faible infestation.

- **Suivi/Monitoring**

Observer minutieusement tous les nouveaux pieds achetés ou à planter.

Surveiller les buis de manière régulière et avec soin (jusqu'au cœur de la plante) à la recherche de chenilles hivernantes pour intervenir le plus tôt possible en adaptant les méthodes de protection.

Surveiller les vols des papillons avec des pièges à entonnoir associés à la phéromone spécifique de la pyrale d'avril à octobre.

- **Biocontrôle**

A la reprise d'activité des chenilles hivernantes, des produits à base de *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* peuvent être positionnés pour interrompre le cycle de la pyrale.

Pour éviter l'apparition d'éventuels phénomènes de résistance des chenilles de pyrale du buis aux traitements larvicides à base de Bt, il est judicieux pour les gestionnaires de JEVI pro d'alterner d'une fois sur l'autre, un produit autorisé à base de *Bacillus thuringiensis* subsp. *azawai* et de *Bacillus thuringiensis* subsp. *kurstaki*.

A noter aussi, la pertinence d'alterner des produits à base de *Bt* subsp. *kurstaki* issus de souches différentes pour les gestionnaires de JEVI pro. Stratégie valable également pour les particuliers (jardiniers amateurs) - (*Bacillus thuringiensis* subsp. *kurstaki* souche ABTS-351, *Bacillus thuringiensis* subsp. *kurstaki* SA-11, *Bacillus thuringiensis* subsp. *kurstaki* SA-12).

Pins

Processionnaires : premiers pics de vols atteints

Réseau d'observation

Pays nantais, Côte d'amour, Pays de Guérande, Pays de Retz, les Mauges, Anjou Bleu, Haut-Anjou (côté 49), secteur Lavallois, Nord et Sud Mayenne, Pays Fléchois, région du Lude, Côte de Lumière ; espaces verts et jardins de particuliers.

67 pièges au total.

Présentation – Biologie – Surveillance - One Health, une seule santé

Page 4 du [BSV JEVI n°4, disponible ICI](#).

Les pièges installés par les observateurs du BSV JEVI permettent de suivre l'évolution des vols du papillon mâle (monitoring) et ainsi détecter les émergences de papillons, puis anticiper les périodes des éclosions.

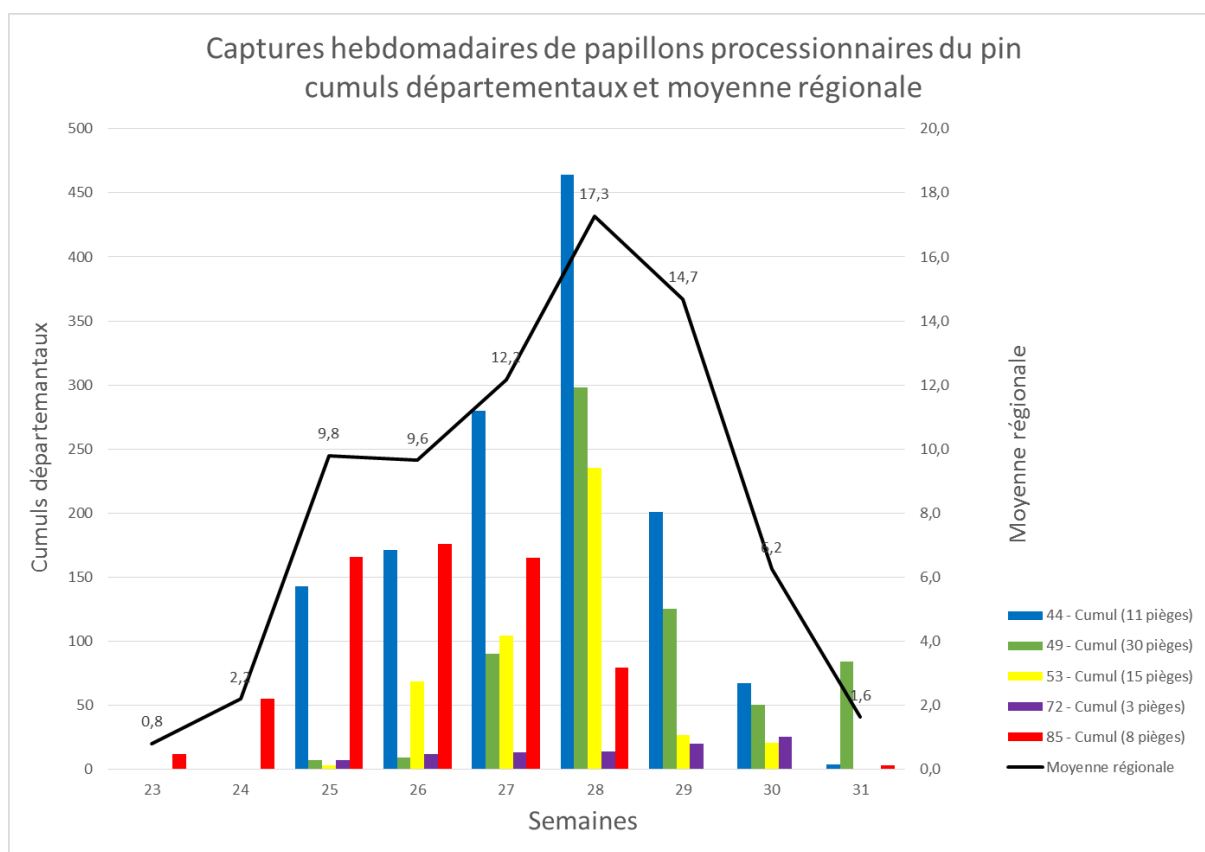
Depuis le [25 avril 2022](#), cette espèce est classée espèce nuisible à la santé humaine dans le code de la Santé Publique.

[Infos / One Health](#)

Observations

On observe un pic de vols semaine 28, selon les captures à la parcelle. Pour la Vendée, cette période est plus avancée et s'étend des semaines 25 à 27.

Les cumuls de captures sont supérieurs à ceux de l'année dernière, représentant parfois plus du double comme en Loire-Atlantique ou dans le Maine-et-Loire.



Analyse et gestion du risque

Rappel : [BSV JEVI n°7 page 5](#).

Vis-à-vis des éclosions, pour la Vendée, il convient de se tenir vigilant dès à présent et à partir du 15 août pour les autres départements.

Enfin, seuls, les pics de vols ne suffisent pas à quantifier les populations larvaires à venir. Effectivement les pontes sont sensibles à la chaleur et à l'humidité, ce ravageur n'appréciant pas des conditions climatiques trop sèches. Il convient alors de compléter ce suivi par piégeage avec des observations de pontes-éclosions, puis de chenilles. Ce sont ces dernières qui permettront d'évaluer l'importance des populations automnales et les risques sanitaires associés.



EN BREF

Potagers

Aubergines et autres cultures : vigilance acariens - tétranyques tisserands

Observations

Son arrivée était signalée dans le dernier BSV JEVI.

Ce ravageur, appréciant des conditions chaudes et sèches est maintenant observé sur de nombreuses cultures et dans plusieurs jardins, dans le secteur Erdre et Gesvres, le vignoble nantais, le Baugeois, les Mauges et dans le cœur du bocage vendéen. Ses populations sont constatées sur : aubergines, cornichons, haricots (serre et extérieur), melons, pastèques.

Analyse et gestion du risque

Les années chaudes et sèches sont très favorables au développement des acariens phytophages (nuisibles aux cultures sensibles).

À tous les stades actifs, ce tétranyque tisse à la face inférieure des feuilles des toiles soyeuses qui retiennent l'humidité et assurent une excellente protection contre le vent, les prédateurs et les traitements.

Le développement des populations de ce ravageur est favorisé par une faible hygrométrie, il est alors possible de brumiser les plantes. Le maintien d'une atmosphère fraîche et humide pour freiner l'installation des premiers peut être difficile à mettre en place en période de sécheresse.

En extérieur, favorisez la venue d'auxiliaires naturels en conservant des zones refuges (bandes fleuries, prairie naturelle, installation d'abris pour chrysopes...).

Il est possible d'effectuer des lâchers d'acariens prédateurs (*Amblyseius andersoni*, *Neoseiulus californicus*).

Pour préserver les auxiliaires naturels, n'utilisez-pas de traitements insecticides polyvalents.

Enfin, évitez l'excès de fertilisation azotée.



© D GUÉRIF – Jardins d'amateurs

Attaques liées à la présence d'acariens -
Melons

Choux : pontes de piérides signalées et altises en diminution

Observations

Les premières pontes de piérides du chou sont indiquées dans le Baugeois, le 31 juillet.

Ailleurs, quelques vols de papillons sont toujours observés dans le secteur Erdre et Gesvres (sans ponte, ni larve et ni dégât associé) et un signalement concernant la piéride de la rave a été effectué depuis le Marais Breton.

Concernant les altises, elles sont toujours observées sur diverses crucifères (brassicacées) en région Erdre et Gesvres et dans le cœur du bocage vendéen mais en nette diminution.



© F GASTINEL – Jardins d'amateurs

Pontes de piérides du chou

Analyse et gestion du risque

En pages 6 et 7 du [BSV JEVI n°6 du 2 juillet 2026](#).

Cucurbitacées : présence d'oïdium toujours constatée

Observations

Des symptômes d'oïdium sont toujours observés sur plusieurs genres de courges en région Erdre et Gesvres, dans le vignoble nantais et dans le marais breton. Pour certains jardiniers, malgré divers traitements, l'évolution de la maladie n'est pas encore stabilisée.

Analyse et gestion du risque

Si la croissance des pieds et les récoltes ne sont pas impactées, une suppression des organes atteints peut être envisagée.

Selon le développement de la maladie et si l'intensité des symptômes met en péril la production, il est possible d'effectuer des traitements à partir des substances de base, [fiche d'usage ICI](#) ; ou de biocontrôle à base de : *Bacillus subtilis* souche IAB/BS03, cerevisane, COS-OGA, huile essentielle d'orange, hydrogénocarbonate de potassium, soufre ([dernière liste à jour ICI](#)).

ATTENTION au risque de brûlure des tissus végétaux lorsque l'huile essentielle d'orange douce est associée avec le soufre par forte chaleur.

Respectez les conditions d'application en termes de température, pour ne pas risquer de brûler le feuillage de vos plants (ex : inférieur à 28°C pour le soufre).

Pommes de terre : dégâts à la récolte liés aux taupins

Observations

De manière très localisée, des dégâts à la récolte, liés à la présence de galeries de taupins, sont observés dans le sud Mayenne.

Analyse et gestion du risque

En page 7 du [BSV JEVI n°2 du 30 avril 2026](#), pour la saison prochaine, maintenant.

Tomates : quelques punaises et activité calme pour *Tuta*

Observations

Quelques punaises ou dégâts associés sont ponctuellement observés sur tomates, et poivrons, mais les populations sont très faibles (Erdre et Gesvres, cœur du bocage vendéen, marais breton).

Quelques captures de *Tuta absoluta* sont toujours enregistrées dans le vignoble nantais, de l'ordre d'une dizaine par semaine. Sinon, les autres pièges – Erdre et Gesvres, Mauges, Anjou Bleu, Haut Anjou (49) – sont vides. Concernant les dégâts sur feuilles, ils sont peu importants. Cette saison semble toujours très calme pour ce ravageur.

Des symptômes localisés de cul noir viennent d'être observés dans le sud Mayenne.

Analyse et gestion du risque

Punaises : en page 6 du [BSV JEVI n°6 du 2 juillet 2026](#)

Tuta absoluta : en page 7 du [BSV JEVI n°6 du 2 juillet 2026](#)

Cul noir : il ne s'agit pas d'une maladie cryptogamique mais d'une mauvaise assimilation du calcium, favorisée par un stress hydrique. Privilégiez des apports réguliers, avec une eau pas trop fraîche (surtout en période chaude !).



© F GASTINEL - Polleniz

Symptômes de cul noir - tomates

Vergers

Pommiers : carpocapses en diminution – présence de tigres – déprédation par les oiseaux

Observations

Au sein du réseau BSV JEVI, des papillons de carpocapses ont été piégés dans le secteur Erdre et Gesvres, au sud de Nantes et dans le cœur du bocage vendéen et les captures sont inférieures voire atteignent le seuil indicatif de risque de 3 papillons par semaine. Pour les autres pièges, il n'y a pas de capture.

La présence de tigres vient d'être observée sur pommiers et poiriers.



Dépigmentation sur la surface supérieure des feuilles, à gauche et présence de tigres et déjections au niveau de la surface inférieure, à droite - poiriers

Des dégâts liés à la consommation de fruits par les oiseaux sont enregistrés.

Analyse et gestion du risque

Carpocapses : la ponte ne se fait que si les conditions de températures crépusculaires sont favorables ($>15^{\circ}\text{C}$), sur feuillage sec. Les conditions des derniers jours étaient favorables à l'activité du carpocapse. Le risque vis-à-vis des pontes est en diminution et toujours élevé concernant les éclosions ([BSV Arboriculture professionnelle n°18](#)).

Tigres : si les populations restent limitées et en l'absence d'impact sanitaire, aucune intervention n'est nécessaire. Favoriser la mise en place de haies, zones refuges, ..., au jardin pour permettre l'installation de la faune auxiliaire (oiseaux). Enfin, évitez les engrais azotés et les tailles drastiques annuelles systématiques.

Oiseaux : en lien avec un début d'été particulièrement éprouvant pour la petite faune et les oiseaux, on peut faire le choix de privilégier le maintien de leurs populations, de les laisser consommer les fruits du jardin et d'en récolter moins cette année (récoltes déjà faibles, compte-tenu des conditions climatiques).

Vigne : déprédations liées aux oiseaux

Observations

Les oiseaux commencent également à se nourrir des grains de raisin qui arrivent (déjà !) à maturité.

Analyse et gestion du risque

En lien avec un début d'été particulièrement éprouvant pour la petite faune et les oiseaux, on peut faire le choix de privilégier le maintien de leurs populations, de les laisser consommer les fruits du jardin et d'en récolter moins cette année (récoltes déjà faibles, compte-tenu des conditions climatiques).

Espaces divers

Ombrager son jardin

Observations

Si vous souhaitez protéger vos plantes du soleil, limiter la chaleur et si ce n'est pas encore effectué, pensez à ombrager votre potager et les plantes les plus sensibles (filets d'ombrage, canisses, ...).



Voiles d'ombrage au potager

Enfin, pour la petite faune du jardin (oiseaux, insectes, petits mammifères, ...) en souffrance également : disposez des coupelles d'eau. Pensez à y déposer des pierres ou du bois pour éviter les noyades et remplacez régulièrement l'eau afin de stopper le développement éventuel de larves de moustiques.



A SURVEILLER

Ceratocystis platani

Le chancre coloré du platane classé OQ

Originaire des États-Unis, *Ceratocystis platani* est un champignon appartenant aux ascomycètes (famille des *Ceratocystidaceae*) et classé Organisme réglementé de Quarantaine dont la lutte est obligatoire sur tout le territoire de l'Union européenne. Il est responsable de la maladie du chancre coloré du platane. En Europe, il est observé depuis le début des années 70 et identifié pour la première fois en Provence en 1974. Son introduction remonterait à la seconde guerre mondiale, via des caisses de munitions en bois de platane contaminé débarquées à Marseille.

Rappel - classement des ONR

Informations dans le BSV JEVI n°1, page 14, [en cliquant ICI](#).

Description

Les arbres touchés par cette maladie présentent divers symptômes :

- écorce grise, sèche et craquelée, restant adhérente ;
- gonflement, boursouffure sous l'écorce ;
- jaunissement et chute prématurée du feuillage ;
- dessèchement des rameaux ;
- plages colorées sur le tronc, prenant l'aspect d'une flamme de couleur grisâtre à violacée (plus facilement observables une fois humidifiées) ;
- noircissement du bois (coupe transversale).

Ces symptômes apparaissent tout d'abord du côté de l'infection puis c'est l'ensemble de l'arbre qui finit par dépérir.

Biologie

Le développement de l'agent pathogène s'effectue entre 10 et 45°C, avec un idéal situé autour de 26°C. Il supporte des températures négatives. Des études ont montré qu'il était capable de survivre une à deux semaines à la surface d'une plaie et au moins 5 ans dans le sol (sciures enfouies, gros morceaux de bois ou de racines enterrées). Il pénètre via les racines ou les blessures. Seules quelques spores suffisent pour déclencher une infection. Il colonise les tissus conducteurs de sève (le xylème) dont l'obstruction ne permet plus une alimentation suffisante de l'arbre en eau, conduisant à son flétrissement. La phytotoxicité des métabolites produits par le champignon contribue aux nécroses et à la dégradation des tissus autour de l'infection.

Propagation

Les spores sont dispersées lors des activités humaines via les :

- transports (matériaux d'emballage en bois infecté, bois d'élagage d'arbres contaminés) ;



Un des symptômes du chancre coloré du platane : fissure entourée d'une « flamme »

- outils de coupe et de taille, engins de chantiers (voirie, terrassement,...) ayant été en contact avec des branches ou racines d'arbres contaminés.

Elles peuvent aussi être transportées par l'eau.

La contamination se fait également de proche en proche, au niveau des racines, lorsqu'elles sont en contact entre elles.

Enfin, les déchets de taille et la sciure demeurent hautement infectieux.

Plantes hôtes

Spécifique aux platanes, le chancre coloré du platane ne touche aucune autre espèce végétale.

Hôtes majeurs

Platanus hybrida **très sensible**

Platanus orientalis

Hôtes

Le genre *Platanus*

Platanus occidentalis

Platanus racemosa

Cultivar présenté comme tolérant

PLATANOR® 'Vallis Clausa' - issu de croisements de platanes américains *Platanus occidentalis* naturellement résistants.

NB : selon un [rapport de l'ANSES](#), à ce jour, il n'y a pas assez de recul concernant la résistance totale de ce cultivar.

Distribution

Sur le continent européen, le chancre coloré du platane est présent en Italie, en Grèce, en Turquie, en Arménie, en Suisse et en Albanie.

Actuellement, en France, on le retrouve surtout dans le Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Nouvelle-Aquitaine) et de manière localisée en régions Île-de-France et Centre Val de Loire. Dans notre région, il a été découvert en juillet 2019 sur deux

platanes situés en centre-ville de Nantes (marché de Talensac). Puis la maladie du chancre coloré a été confirmée à nouveau en septembre 2025 sur l'île de Nantes (rue Saint-Domingue).

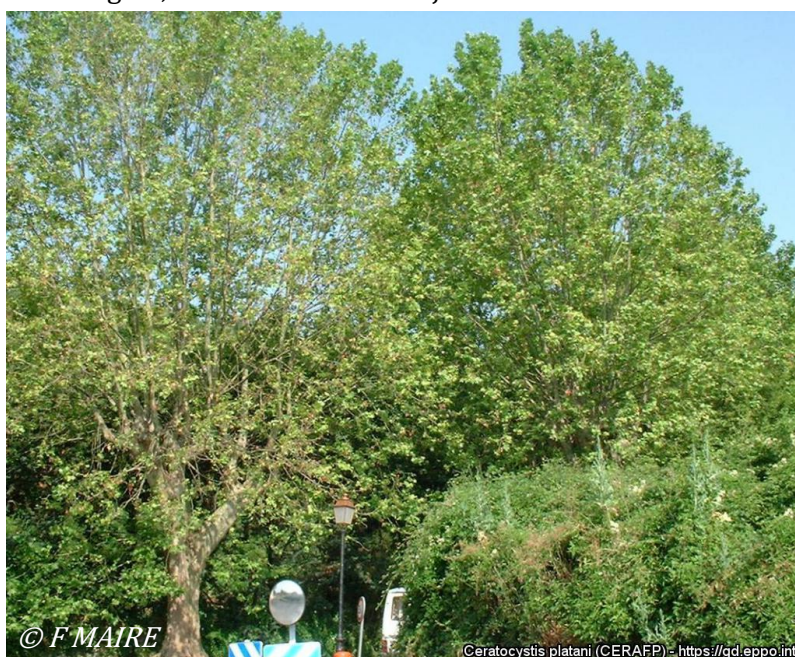
Plus d'informations sur le [site de la DRAAF des Pays de la Loire](#).

Impacts

Ce champignon perturbe le flux de sève et obstrue le xylème. Il est très virulent et peut détruire en quelques mois des sujets sains et vigoureux. La mort de l'arbre infecté survient entre 2 à 5 ans.

Les enjeux sont multiples :

- patrimoniaux : grands sujets de parcs et jardins remarquables, identité paysagère. À titre



Arbre malade à gauche et arbre sain à droite – Chancre coloré du platane

d'exemple, le chancre coloré du platane aurait décimé plus de la moitié des platanes bordant le Canal du Midi ;

- sécuritaires : alignements de bords de routes, arbres d'ombrage de parcs et parkings.

Dispositions régionales

Afin de décliner les mesures nationales définies par l'arrêté ministériel du 31 janvier 2025 relatif à la lutte contre cette maladie, à la situation régionale suite aux découvertes de la maladie sur la commune de Nantes, un [arrêté préfectoral du 17 octobre 2025](#) est venu :

- modifier la zone infectée dans laquelle la destruction par abattage et dessouchage des platanes est obligatoire,
- préciser les mesures renforcées de précaution lors des interventions directes ou à proximité des platanes sur la commune de Nantes,
- soumettre à déclaration préalable, 15 jours avant leur démarrage, les travaux réalisés sur ces arbres et susceptibles de porter atteintes à leur racines, troncs et branches,
- imposer une surveillance annuelle par le propriétaire ou détenteur de platanes sur la commune de Nantes,
- rendre obligatoire le signalement en cas de symptômes évocateurs.

Les services de la préfecture et ceux de Nantes-Métropole travaillent en étroite collaboration pour lutter contre cette maladie et éradiquer ce foyer.

Obligation des professionnels réalisant de l'élagage de platane ou mettant en circulation du bois ou des écorces de platane

En application de l'article 21 de l'arrêté ministériel du 31 janvier 2025, tout professionnel réalisant des activités d'élagage de platane ou mettant en circulation du bois et des écorces de platane (y compris vers des déchetterie), a l'obligation de s'enregistrer au registre des opérateurs et de respecter les exigences relatives aux passeports phytosanitaires requis pour la circulation de ces produits.

Les professionnels concernés sont donc tenus de se rapprocher de la DRAAF/SRAL qui les accompagnera dans cette démarche.

Contact : sral.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

En cas de suspicion de détection de chancre coloré du platane, alertez sans délai la DRAAF-SRAL PDL qui procédera aux vérifications nécessaires.

Pour aller plus loin

[Arrêté du 31 janvier 2025](#)

[Site de l'OEPP](#)

[Site de l'INRAE - ephytia](#)

[Site de la DRAAF Pays de la Loire](#)

[Guide de bonnes pratiques Plante & cité](#)



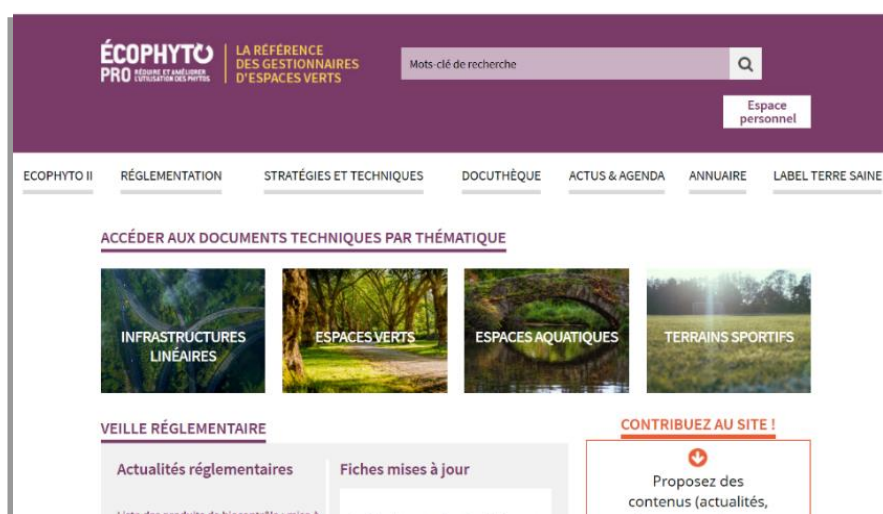
NOTES NATIONALES BIODIVERSITÉ



Financé par

Portail ECOPHYTO JEVI PRO

Dans le cadre du plan Ecophyto en JEVI Pro, un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les professionnels des JEVI et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant www.ecophyto-pro.fr



Site internet : Jardiner Autrement

Un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les Jardiniers amateurs et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant www.jardiner-autrement.fr/.



Ce bulletin est publié à partir d'observations ponctuelles ou régulières, réalisées par un réseau d'épidémiologie en jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI). S'il donne une tendance de la situation phytosanitaire régionale la plus représentative et objective possible, il reste nécessaire pour chaque gestionnaire de JEVI de considérer également le résultat de ses propres observations. Les informations contenues dans ce bulletin ne peuvent être transposées telles quelles à d'autres situations. Elles permettent de donner des tendances d'évolutions phytosanitaires à l'échelle de petites régions. Polleniz dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires d'espaces vert, jardiniers amateurs ou détenteurs de végétaux sur la base des informations communiquées dans ce bulletin.

Groupe technique restreint : DRAAF Pays de la Loire – Polleniz – Animatrice inter-filières – Jardiniers amateurs

Observations : Polleniz, jardins d'amateurs, services espaces verts de collectivités (Chemillé en Anjou, Laval, Mayenne, Sainte Hilaire de Riez), ONF.

Animation : Polleniz

Coordination, renseignements et rédaction : Francine Gastinel – bsv.jevi@polleniz.fr

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI n°8 du 6 août 2026 »

Financé par



Bulletin de Santé du Végétal Jardins, Espaces Végétalisés et
Infrastructures – Région Pays de la Loire
BSV n°8 du 6 août 2026